

Le contexte dans lequel écrit l'auteur ? Que dire de cette mutation dont parle l'auteur?

Par **Mimi_sd**, le 13/01/2021 à 00:10

Bonjour à tous j'aimerais un peu d'aide pour ce commentaire de texte que j'ai choisi pour m'entraîner pour les partiels à venir, j'ai du mal à faire un bon plan « Et pour tout dire, si, au départ, il [régime parlementaire] avait commencé, après 1875, par être envisagé et par fonctionner comme un régime de séparation dualiste des pouvoirs entre les Chambres et l'Exécutif, aujourd'hui il en est arrivé à un point de son développement où il est devenu bien proche du système qui place, en principe même, la puissance gouvernementale dans le Parlement. Il réalise en cela ce qu'on pourrait appeler le parlementarisme absolu au sens intégral du mot, c'est-à-dire un régime dans lequel le Parlement, devenu maître sur toute la ligne, domine complètement l'Exécutif, par opposition au parlementarisme relatif ou dualiste, dans lequel il y a seulement limitation de la puissance gouvernementale par la puissance parlementaire ». Carré de Malberg (1931)

Par **Isidore Beautrelet**, le 13/01/2021 à 07:05

BONJOUR

Merci de lire très attentivement la charte du forum dont le lien apparaît dans ma signature.